



Metz, le 24 octobre 2014

Monsieur le Président du Conseil
D'Administration du SDIS de la Moselle

Nos réf. : SNSPP-PATS-FO & FA 57

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du Travail,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous observerons au sein du SDIS57 une grève pour une durée de 2h00 qui débutera le 30/10/14 à 9h30. Par l'intermédiaire de ce mouvement, nous voulons attirer votre attention sur ce fait :

- *Désaccord sur le protocole proposé aux personnels du SDIS.*

A ce titre nous revendiquons ces éléments :

- *Le recrutement de 50 SPP, en affectation dans les centres, en intégrant le rythme de travail du CIS et cela dès la fin de la FI.*
- *La création de postes supplémentaires d'adjudants permettant d'aboutir à un effectif départemental de 200.*
- *L'ouverture des négociations pour les catégories B et A.*
- *Pour les personnels logés, ne pas augmenter les jours d'astreintes en diminution des jours de garde.*
- *Concernant l'IAT, suppression de la part liée au présentéisme pour tous les agents du SDIS.*

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos respectueux et dévoués sentiments.

Pour SNSPP-PATS-FO

Pour FA 57

Copie à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le DDSIS